Le Cannet (06) : Vanessa, 33 ans, condamnée pour atteinte sexuelle sur le migrant tunisien mineur qu'elle hébergeait chez elle. Elle voulait même "se marier" avec lui (MàJ)

10/03/2021 à 9h40



C'est une liaison dangereuse qui a conduit Vanessa, une jeune femme de 33 ans, devant le tribunal correctionnel de Grasse, vendredi dernier. (…) Cette mère de famille avait accueilli à son domicile A., un mineur étranger isolé, âgé de 16 ans, de nationalité tunisienne. Placé auprès d'elle par le département et le juge pour enfant, après avis favorable.

Salariée dans un salon de coiffure, Vanessa avait d'abord pris en charge le jeune A. pour effectuer un stage dans le cadre d'un apprentissage avant de l'accueillir à son domicile qu'elle partageait avec son fils et son compagnon. Peu à peu une liaison amoureuse s'est nouée (…).

A sa majorité il était prévu d'officialiser cette relation, même de se marier et ce n'était pas pour lui donner des papiers en règle ! » avouera timidement la jeune femme. (…)

Le tribunal suivra les réquisitions du ministère public et condamnera Vanessa à 6 mois avec sursis simple pour atteinte sexuelle sur un mineur de plus de 15 ans en abusant de l’autorité de sa personne et inscription au fichier des auteurs d’infractions sexuelles ou violentes.

Nice Matin